



FACE À UN SYSTÈME ÉDUCATIF À BOUT DE SOUFFLE, RENDONS LES JEUNES 100 % CITOYENS ET EMPLOYABLES

Eduquer mieux former toujours : Manifeste pour l'Éducation, l'enseignement supérieur et l'apprentissage, MEDEF (Mouvement des entreprises de France), 24 juin 2017

LA SITUATION

- **Les ruptures à l'œuvre (économiques, numériques, environnementales et sociétales) mettent « l'employabilité » des salariés au cœur des défis pour les prochaines années.** Ces ruptures sont également d'incroyables opportunités qui s'ouvrent à la France et à son économie : industrie 4.0, services numériques, bâtiments intelligents, énergie renouvelable, nouvelles mobilités, tourisme...
- Dans cette nouvelle économie mondialisée, agile et fluctuante, **les aptitudes des salariés en termes de compétences techniques et digitales, savoir-faire et savoir-être, innovation et créativité sont des éléments cruciaux de compétitivité.** L'accélération des bouleversements nécessite aussi une agilité plus grande de la formation.
- **Or le système éducatif français ne répond plus aux enjeux de l'avenir :** profondément inégalitaire, générant 140 000 décrocheurs (17 % d'une classe d'âge), affichant une dégringolade continue dans les classements internationaux depuis quelques années, acceptant que 25 % des enfants entrant en 6^e ne sachent ni lire un énoncé, ni comprendre un texte court, ni réaliser des calculs élémentaires, ne considérant pas l'apprentissage comme une voie d'excellence...
- **Il y a donc urgence à se redonner une nouvelle ambition et à mener les réformes de structure indispensables.** Et ces réformes, le monde en mutation

accélérée nous oblige à les bâtir ensemble (entreprises et éducation), dans une dynamique commune pour faire gagner nos concitoyens et notre pays.

L'AMBITION COMMUNE

En matière d'enseignement et d'éducation, **notre ambition est que, dans 10 ans, 100 % des élèves soient citoyens et employables** à la fin de leur scolarité et tout au long de leur vie.

LA MÉTHODE

Être citoyen et employable, cela signifie : être capable de comprendre le monde dans lequel on agit, être capable de se former tout au long de la vie, de s'insérer dans le milieu économique, être curieux et innovant, savoir rebondir. Cela nécessite d'agir sur 4 éléments :

1. Au primaire, la maîtrise indispensable d'un socle de connaissances générales de base, en y incluant une dimension numérique ;
2. La valorisation dès l'enfance de l'envie d'apprendre et de la capacité à agir ;
3. L'information sur les trajectoires et les parcours possibles ;
4. Le renforcement de l'implication des entreprises dans la voie professionnelle (enseignement secondaire et supérieur).



DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRISE DÈS L'ÉCOLE

Le système scolaire français est, comparé à d'autres, uniformisant et potentiellement humiliant, car il oblige chaque élève à se plier à un seul modèle de réussite et d'évaluation : celui de la note. Cela restitue la plus ou moins grande adaptation au système et une seule forme d'intelligence qu'est l'intelligence scolaire. Résultat : toutes les autres compétences ou qualités sont au mieux laissées de côté, au pire dénigrées (le goût du risque, l'indépendance d'esprit, la créativité, la confiance envers les autres...).

« La société de défiance » dont nous souffrons se construit d'abord à l'École.

L'enjeu pour l'École française d'aujourd'hui est moins d'être bienveillante, notion au cœur de tous les débats actuels, que **d'être juste**.

L'École doit donner aux élèves confiance en eux **en sortant du modèle de réussite**

unique, pour s'ouvrir à un modèle de la diversité des voies de réussite. Cela ne veut pas dire qu'il faille baisser les exigences, au contraire, mais cela veut dire que l'École doit développer tous les types d'intelligence (par exemple la capacité de s'exprimer et de convaincre) et offrir une pluralité des manières de réussir. Elle doit amener chacun au même point (des compétences sanctionnées par un diplôme) mais en suivant des voies différentes.

Il est certes difficile d'exiger d'un système, qui accueille chaque année près de 15 millions de jeunes, d'en finir avec des process trop standardisés et de systématiser une prise en charge sur mesure de chaque élève. Toutefois, il est légitime qu'un élève puisse développer ses talents dans un environnement le mieux approprié à ses capacités et à ses projets. Il faudrait au passage faire tomber quelques préjugés à la peau dure...

Cela suppose donc au minimum :

- **Que le seul statut juridique de l'établissement ne préjuge pas a priori la qualité des enseignements :** les établissements dits privés, y compris hors contrat, méritent le soutien de la Nation dès lors qu'ils dispensent un enseignement de qualité. Il en est évidemment de même pour les établissements publics ;
- **Que la diversité des pédagogies soit encouragée :** l'apprentissage est un mode de réussite à part entière. La pédagogie de l'alternance, très spécifique et obéissant à des règles d'organisation qui favorisent un apprentissage coordonné, doit être respectée et exigée. Il conduit à l'obtention d'un même diplôme que la voie scolaire mais par un autre chemin et un autre rythme ;

Et si on encourageait les élèves?





- **Que l'on propose une diversité d'activités** notamment celles fondées sur des méthodes actives et du *learning by doing* ;
- **Que l'on intègre les apports des neurosciences dans la formation des enseignants** car cela permet déjà de faire reculer les troubles d'apprentissage comme les « DYS » (dyscalculie, dyspraxie, dyslexie...) ;
- **Que l'on reconnaisse le « droit à l'erreur »** : il faut transmettre le goût de l'expérimentation (même non couronnée de succès), les vertus de « l'échec surmonté », le risque maîtrisé et la valorisation de l'initiative... Autant de défis auxquels les mondes de l'éducation et de l'entreprise se trouvent aujourd'hui de plus en plus confrontés.

Toutes ces hypothèses se rejoignent dans l'enjeu global de **défendre le développement de l'esprit d'entreprendre à l'École**. L'esprit d'entreprendre n'est pas inné ou donné, mais se construit. Il combine des représentations identitaires, mais aussi des attitudes et des compétences sur lesquelles l'éducation et la formation peuvent agir. Parce qu'il libère les potentiels individuels y compris des enseignants, l'esprit d'entreprendre permet, dès le plus jeune âge, de développer la capacité à imaginer et produire une grande quantité de solutions, d'idées ou de concepts permettant de réaliser de façon efficace puis efficiente avec le renfort des connaissances et de la maturité. En somme, il s'agit de favoriser en chacun la créativité.

Dès l'école primaire, l'esprit d'entreprendre trouve à se mettre en œuvre notamment à travers des exercices faisant appel aux habiletés manuelles et aux activités de découverte et d'investigation (exemple : Dispositif « Main à la pâte » pour l'enseignement des sciences et de la technologie au primaire).

Au collège et au lycée, l'esprit d'entreprendre trouve déjà quelques applications à travers les itinéraires de découvertes (IDD), les travaux personnels encadrés (TPE) ou les travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE) en CPGE mais aussi des mini ou juniors entreprises créées par les élèves. Dans le supérieur, la généralisation des modules de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat en licence, master et doctorat est engagée (sur la base du Référentiel de compétences Entrepreneuriat et esprit d'entreprendre conçu par le ministère de l'Enseignement supérieur et le MEDEF en 2010).

NOS PROPOSITIONS

- Inciter les établissements d'enseignement à compléter le relevé de notes périodique par les résultats **d'évaluation des compétences acquises** notamment lors des activités proposées en mode projet.
- **Encourager la liberté d'entreprendre dans la formation initiale** : création d'établissements, liberté pédagogique.
- **Soutenir tous les dispositifs qui concourent à développer l'esprit d'entreprendre** et la créativité chez les élèves et les enseignants.